

Introduction générale

De la démocratie en Grande-Bretagne

« Ces anciens, dont l'éloquence résistante
Maniait à volonté cette féroce Démocratie,
Ont secoué l'arsenal et fulminé sur la Grèce
Jusqu'à la Macédoine et au trône d'Artaxerxès¹. »

En 1858, un classiciste britannique publie un ouvrage désormais incontournable pour tout helléniste : *Studies on Homer and the Homeric Age*. Dans celui-ci, l'auteur remarque qu'Homère semble avoir une vision particulière des couleurs. Ce dernier utilise des adjectifs et noms de coloris quelque peu étranges. Par exemple, Homère emploie le qualificatif de οἶνoς (*oinops*), que l'historien traduit par « rouge vin² », pour désigner la mer. Cette idée d'une étendue d'eau de teinte rouge vin suscite des interrogations chez bien des lecteurs et lectrices, un certain nombre allant jusqu'à penser qu'Homère, voire que toute la population hellénique, était en fait daltonienne.

Dans les décennies postérieures, plusieurs linguistes, anthropologues et biologistes se penchent sur ce problème de la perception des couleurs et de leur expression lexicale. Le philologue allemand Lazarus Geiger³ découvre, à travers une analyse de textes anciens en islandais, hindou, chinois, arabe et hébreu, que ces langues ne possédaient alors pas de mot pour désigner le bleu. Geiger avance que le développement du vocabulaire relatif aux couleurs suit un ordre universel. Les premiers termes à apparaître sont ceux servant à nommer le noir et le blanc, puis le rouge, le jaune, le vert et enfin le bleu⁴. En étudiant différentes populations autochtones en Amérique du Nord et en Afrique, plusieurs anthropologues en viennent également à la

1. MILTON John, *Paradis Regained*, Londres, 1671, p. 4, § 260. À moins d'une mention contraire, toutes les traductions de l'anglais vers le français sont de l'auteur. Puisque cet ouvrage porte sur la question des mots et de leurs pouvoirs, les citations issues de sources primaires seront données en anglais en note de bas de page. « *Those antient, whose resistless eloquence/Wielded at will that fierce Democratie, /Shook the Arsenal and fulmin'd over Greece, / To Macedon, and Artaxerxes Throne.* »

2. GLADSTONE William Ewart, *Studies on Homer and the Homeric Age: Prolegomena. Achaëis or, The Ethnology of the Greek races*, Oxford, Oxford University Press, 1858, p. 490.

3. Afin de situer les personnes mentionnées, nous offrons une brève notice biographique des personnes nées avant 1900. Lazarus Geiger (1829-1870) est un philosophe et philologue juif allemand.

4. GEIGER Lazarus, *Contributions to the History of the Development of the Human Race*, Londres, Trübner & Company, 1880.

conclusion que leurs langues « primitives » ne comportent pas non plus de mot de pour désigner le bleu.

À l'heure où les théories évolutionnistes de Charles Darwin⁵ commencent à se diffuser, certains auteurs avancent rapidement une hypothèse différentialiste : les peuples antiques et primitifs ont tout simplement une vision différente de la nôtre. La capacité humaine à discerner les couleurs les unes des autres, et spécialement le bleu, résulte d'une lente évolution de la rétine. Cette idée est toutefois écartée au début du xx^e siècle. Des expériences menées auprès de peuples autochtones ne disposant pas de mot pour désigner le bleu démontrent cependant leurs facultés à reconnaître comme semblables deux morceaux de tissu de cette couleur. L'option naturaliste rejetée, aucune réponse claire ne semble alors s'imposer au sein de la communauté scientifique.

Plus d'un siècle après l'impression des *Studies on Homer*, deux linguistes de l'université de Californie, Brent Berlin et Paul Kay, publient *Basic Color Terms* (1969). L'ouvrage fait alors sensation en « redécouvrant » cette problématique de l'expression linguistique des couleurs. Ils y avancent entre autres que chaque langage humain suit une séquence de développement similaire en ce qui concerne l'apparition de termes liés aux couleurs : noir et blanc, puis rouge, puis jaune ou vert, et enfin bleu⁶. Depuis, le débat reste ouvert pour expliquer comment on retrouve cet ordre de développement du vocabulaire chromatique à travers la quasi-totalité des langues humaines. Pour le linguiste Guy Deutscher, une piste de solution se trouve peut-être dans l'étude de 1858 susmentionnée, *Studies on Homer and the Homeric Age*. Dans celle-ci, l'auteur suggère que le développement d'un lexique relatif aux couleurs dépend en grande partie de la capacité d'une société à produire artificiellement celles-ci. Comme le résume Deutscher, le vocabulaire des couleurs « est susceptible de se développer parallèlement à la manipulation artificielle des couleurs, lorsque la couleur est considérée comme détachable d'un objet particulier⁷ ». Or, le bleu est généralement une couleur peu présente dans la faune et la flore à l'état naturel. C'est surtout une teinture difficile à produire, notamment comparée aux teintes rouge, jaune ou verte⁸. Le développement d'un lexique particulier pour chaque couleur serait donc limité par la capacité d'une société à la confectionner, ce qui souligne l'importance des facteurs matériels dans l'évolution linguistique. Il faut mentionner que l'inverse est vrai : la création d'un vocabulaire riche en couleurs a des effets sur la manière dont est appréhendé

5. 1809-1882. Naturaliste et paléontologue britannique, connu pour ses travaux sur l'évolution.

6. BERLIN Brent et KAY Paul, *Basic Color Terms: Their Universality and Evolution*, Berkeley, University of California Press, 1969.

7. DEUTSCHER Guy, *Through the Language Glass: Why the World Looks Different in Other Languages*, New York, Henry Holt and Company, 2010, p. 488.

8. PASTOUREAU Michel, *Bleu : histoire d'une couleur*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 13-14.

le monde. En d'autres mots, une fois que l'on peut distinguer le bleu du vert, il est impossible de considérer la mer comme « rouge vin ».

Un raisonnement similaire peut s'appliquer à bien d'autres sujets qui jouent un rôle aussi important, si ce n'est pas plus que les couleurs dans nos vies. Par exemple, celui de l'évolution du terme démocratie. La plupart des langues européennes possèdent aujourd'hui un large vocabulaire relatif à la question démocratique. De nos jours, il semble évident de distinguer démocratie directe et démocratie représentative, de considérer qu'une société démocratique se doit d'être égalitaire et libre ou encore que des élections au suffrage universel sont l'une des caractéristiques fondamentales d'un régime démocratique moderne. Cependant, ces différences et caractéristiques n'auraient pas été manifestes pour une personne vivant en Europe au XVIII^e siècle, en Grande-Bretagne au XIX^e siècle ou en Chine au début du XX^e siècle. De la même manière que la capacité d'un peuple à produire la couleur bleue enrichit son lexique, le développement des institutions et des pratiques politiques au cours des deux derniers siècles est venu élargir notre conception de la démocratie et surtout notre vocabulaire démocratique. Par ailleurs, l'essor de notre faculté à distinguer, par exemple, entre une démocratie assemblée et un régime référendaire oriente notre lecture du monde et nous permet de ne plus confondre les deux.

Dans une telle perspective, si l'on souhaite s'interroger sur la démocratie – et un de ces corollaires actuel la fameuse « crise⁹ » qu'elle traverse – la question n'est pas seulement philosophique ou historique, mais également d'une certaine façon linguistique. Pour appréhender les régimes qualifiés de démocratiques, il faut chercher tout d'abord à comprendre comment le mot démocratie en est venu à être appliqué de manière aussi diverse et vaste. Une telle approche est d'autant plus nécessaire que les mots eux-mêmes sont des champs de bataille incessants. Or, s'il existe bien un terme qui fasse à la fois consensus et dissensus, c'est bien « démocratie ». Cette démarche n'implique pas de prétendre retrouver la définition originale du terme – tâche au demeurant impossible – mais plutôt de retracer ses différents usages au cours de l'époque moderne. En conséquence, comprendre comment un mot comme démocratie est parvenu à occuper une place si centrale dans notre vocabulaire politique ne relève pas simplement d'un désir historique. Retrouver les trajectoires du terme « démocratie » à une période où les nuances actuelles sont loin d'être évidentes, c'est tenter de saisir les développements de la démocratie à la fois dans ses aspects

9. Nous préférons exprimer l'idée de « crise de la démocratie » entre guillemets pour marquer un certain désaccord avec celle-ci. De par son origine, notamment médicale, la notion de crise implique soit le retour à un état antérieur, considéré comme sain et stable, soit la mort. En ce sens, parler de crise de la démocratie suppose souvent le retour à une configuration politique antérieure (et parfois idéalisée). Cet ouvrage vise à démontrer qu'il n'existe pas d'état antérieur de la démocratie qui soit stable et consensuel. Sur le concept de crise, voir notamment KOSELLECK Reinhart, « Crisis », *Journal of the History of Ideas*, 67(2), 2006, p. 357-400.

théoriques, mais aussi dans ses pratiques. C'est enfin mesurer à quel point certaines différences qui nous semblent aujourd'hui évidentes, étaient loin de l'être chez une personne pour qui la démocratie n'était pas un maître mot. Ceci nous permet peut-être aussi de remettre en question nos préjugés sur ce qui est démocratique ou ne l'est pas.

Ce livre porte essentiellement sur l'histoire du mot *democracy* en Grande-Bretagne dans le long XIX^e siècle. Il cherche à comprendre les sens variés qu'a pris le terme au cours de cette période, à examiner les acteurs et actrices qui l'utilisaient et à analyser comment le mot en est venu à être appliqué aux institutions politiques britanniques. À l'égal de l'auteur du livre susmentionné, *Studies on Homer*, nous nous interrogeons sur la manière dont une société, temporellement et spatialement éloignée de la nôtre, appréhendait le monde. Tout comme ce classiciste était intrigué par l'idée d'une mer rouge vin dans la Grèce antique, nous nous sommes occasionnellement retrouvés perplexes face aux usages de *democracy* dans la Grande-Bretagne du XIX^e siècle. Des pratiques, des institutions, des idées qui nous apparaîtraient comme démocratiques aujourd'hui n'y étaient pas perçues comme telles. À l'inverse, le terme était parfois appliqué à des situations ou à des personnes qui nous semblent maintenant avoir peu de rapport avec la démocratie. Loin de supposer que les Britanniques étaient politiquement daltoniens et daltoniennes, nous avons plutôt cherché à voir certains événements à travers leurs yeux. D'ailleurs, c'est notamment par le biais de l'auteur de ce fameux *Studies on Homer*, qui n'est nul autre que William E. Gladstone¹⁰, que nous observons une partie de cette histoire du mot *democracy*. Tout comme Gladstone fut intrigué par la vision des couleurs chez Homère, l'emploi du terme par les Britanniques du XIX^e siècle a parfois de quoi surprendre. De par le décentrement qu'il engendre, cet étonnement peut s'avérer salvateur pour penser notre propre époque.

« *Democracy* » : un mot désormais incontournable

Il existe peu de termes aussi remarquables que celui de démocratie dans le vocabulaire politique occidental. À partir du XIX^e siècle, dans la plupart des langues européennes, les dérivés vernaculaires du terme grec *dēmokratía* connaissent un usage exponentiel. Au-delà des simples chiffres, c'est l'importance conceptuelle et rhétorique du vocable qui est à souligner. Marqueur fort d'identité pour l'Occident, il est devenu au fil du temps une référence mobilisée dans un nombre croissant de révolutions, de guerres et d'invasions. Un parcours surprenant si l'on considère que

10. 1809-1898. Élu député conservateur en 1832, il se rallie à Robert Peel en 1846, puis au Parti libéral en 1859. Premier ministre à plusieurs reprises (1868-1874, 1880-1885, 1886, 1892-1894), il promeut le libre-échange, mais aussi une certaine participation politique des classes populaires.

selon la littérature, à la fin du XVIII^e siècle, le mot *democracy* était conspué et marginalisé par l'ensemble des forces politiques européennes.

Dès 1953, Robert R. Palmer avançait déjà que si tous les courants politiques se réclament aujourd'hui de la démocratie, peu utilisaient le vocable de manière favorable à l'époque des révolutions états-uniennes et françaises¹¹. Dans les années qui suivent, plusieurs historiens et historiennes suivent ses traces et tentent de dresser un portrait des différentes histoires du mot démocratie¹². En France, les travaux de Pierre Rosanvallon et de Bertiline Laniel, qui se penchent respectivement sur la France et les États-Unis, sont probablement les plus connus. Bien que divergents dans leurs méthodes, tous deux signalent l'importance des années 1830 dans le passage de démocratie d'un sens péjoratif à mélioratif¹³.

Ce changement a été confirmé par les recherches de Francis Dupuis-Déri, qui avance que jusqu'au début du XIX^e siècle, la démocratie est à la fois un terme marginal et repoussoir, tant en France que dans les futurs États-Unis. C'est seulement au tournant des années 1830 que le mot commence à devenir populaire et à acquérir une connotation positive au sein de certains mouvements populaires. Selon Dupuis-Déri, c'est pour des raisons électoralistes que l'élite politique de chacun des pays va s'approprier le mot. En effet, voyant la popularité de l'étiquette « démocrate » auprès des électeurs, particulièrement ceux des classes populaires, nouvellement pourvues du droit de vote, les tendances républicaines vont associer plus fortement démocratie et représentation pour finalement se revendiquer de la démocratie. Comme l'explique Dupuis-Déri :

« Comme aux États-Unis, les politiciens en France en étaient venus à présenter la démocratie à la fois comme un régime électoral qui règne sur le peuple en son nom et pour son bien, mais aussi comme une société, voire une culture, où le citoyen peut jouir de son individualité dans la sphère privée¹⁴. »

Il faut souligner ici l'originalité de cette interprétation. Si plusieurs historiens et philosophes ont souligné les courants antidémocratiques chez les révolutionnaires français et états-uniens – on peut penser aux travaux

11. PALMER Robert R., « Notes on the Use of the Word "Democracy" 1789-1799 », *Political Science Quarterly*, 68(2), janvier 1953, p. 203-226.

12. CHRISTOPHERSEN Jens A., *The Meaning of "Democracy" as Used in European Ideologies from the French to the Russian Revolution*, Oslo, Universitetsforlaget Trykningscentral, 1968 ; MEIER Christian, « Demokratie », in *Geschichtliche Grundbegriffe: Historisches Lexikon zur politisch-sozialen Sprache in Deutschland*, vol. 1/8, Stuttgart, Klett-Cotta Verlag, 1972, p. 821-861.

13. LANIEL Bertiline, *Le mot « democracy » aux États-Unis de 1780 à 1856*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 1995 ; ROSANVALLON Pierre, « L'histoire du mot démocratie à l'époque moderne », in Marcel GAUCHET, Pierre MANENT et Pierre ROSANVALLON (dir.), *Situations de la démocratie*, Paris, Le Seuil/Gallimard, 1993, p. 11-19.

14. DUPUIS-DÉRI Francis, *Démocratie, histoire politique d'un mot aux États-Unis et en France*, Montréal, Lux, 2013, p. 353.

désormais classiques de Bernard Manin et Pierre Rosanvallon¹⁵ – peu ont autant insisté sur le rôle des élites politiques dans la transformation du sens du mot démocratie. Pour Dupuis-Déri, le fait que les régimes représentatifs français et états-uniens soient qualifiés de démocraties résulte avant tout d'une opération de réappropriation opportuniste et consciente par des politiciens peu scrupuleux.

Cet ouvrage, en traitant du cas britannique remet partiellement en cause ces interprétations des cas français et états-uniens. D'un côté parce que, comme nous le verrons dans un instant, en Grande-Bretagne, le mot *democracy* bénéficie dès le XVIII^e siècle d'une connotation positive – même si celle-ci demeure marginale. Deuxièmement, si ce terme est parfois utilisé à des fins électoralistes, il fait aussi l'objet d'une appropriation authentique de la part de mouvements populaires. D'où l'importance de décentrer l'analyse des cas français et états-uniens, trop souvent vus comme paradigmatiques, pour penser à la fois les trajectoires globales et variées du mot démocratie, mais aussi mieux appréhender notre présente situation politique.

Le champ des études portant sur le mot démocratie a d'ailleurs connu un élargissement considérable dans les deux dernières décennies. On a pu voir des travaux portant sur les espaces ibérolatino, ainsi que méditerranéen se multiplier¹⁶. C'est aussi à partir du début des années 2010 qu'émergent les premières analyses systématiques du cas britannique¹⁷. Ces travaux ont posé plusieurs jalons importants sur lesquels nous reviendrons tout au long de cet ouvrage. La présente investigation se distingue néanmoins de ces recherches sur trois points. Premièrement, elle s'intéresse à des forces politiques dont le discours démocratique avait été jusqu'à présent peu étudié ou alors de manière anachronique. Deuxièmement, de par son approche longitudinale, couvrant près de 150 ans d'histoire britannique, elle permet de dégager un certain nombre de tendances profondes peu soulignées par

15. MANIN Bernard, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, 2012 (1995) [4^e éd.]; ROSANVALLON Pierre, *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Paris, Gallimard, 1992; ROSANVALLON Pierre, *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard, 1998; ROSANVALLON Pierre, *La démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Paris, Gallimard, 2002.

16. CARBÓ Eduardo Posada, « Representación y democracia en las independencias hispanoamericanas, 1808-1830 », in Valladolid, Universidad de Valladolid, 2011, p. 119-142, [<https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=3786611>], consulté le 30 septembre 2019; MIGUEL Gonzalo Capellán De, « The concept of democracy: moments, meanings and images in the "long term" (a proposed rethinking of conceptual history in the Ibero-American world) », *Journal of Iberian and Latin American Studies*, 24(3), 2 septembre 2018, p. 415-441, [<https://doi.org/10.1080/14701847.2018.1530904>]; INNES Joanna et PHILP Mark (dir.), *Re-Imagining Democracy in the Mediterranean, 1780-1860*, Oxford, Oxford University Press, 2018.

17. IHALAINEN Pasi, *Agents of the People: Democracy and Popular Sovereignty in British and Swedish Parliamentary and Public Debates 1734-1800*, Leyde, Brill, 2010; IHALAINEN Pasi, *The Springs of Democracy: National and Transnational Debates on Constitutional Reform in the British, German, Swedish and Finnish Parliaments, 1917-1919*, Helsinki, Finnish Literature Society, 2017; INNES Joanna et PHILP Mark (dir.), *Re-Imagining Democracy in the Age of Revolutions: America, France, Britain, Ireland 1750-1850*, Oxford, Oxford University Press, 2013.

la littérature existante. Finalement, en adoptant une approche à la croisée de l'histoire conceptuelle et de la théorie politique, elle vise à s'ancrer plus clairement dans les débats contemporains et nourrit les questionnements actuels sur la nature de la démocratie représentative.

Une histoire conceptuelle du mot « *democracy* » en Grande-Bretagne

Rappelons le paradoxe qui constitue le point de départ de cette investigation. Au XVIII^e siècle, le terme *democracy* fait partie du lexique savant, il est connoté négativement, car associé aux turbulences de l'Antiquité, et donc généralement mal vu. Au début du XX^e siècle, *democracy* est devenu un maître mot du vocabulaire politique occidental et surtout, il désigne désormais la forme politique moderne par excellence. D'un sens restreint et péjoratif, on passe à une utilisation large et positive. Dans la plupart des corpus écrits du XIX^e siècle, le terme connaît une croissance exponentielle au niveau de ses occurrences, tandis que son champ sémantique s'étend lui aussi. Le mot *democracy* en vient à être appliqué à une multiplicité de référents, de situations, d'idées : de moins en moins programmatique, la démocratie devient une aspiration généralisée. La majorité des forces politiques s'en revendiquent nominalement. L'association contemporaine entre démocratie et libéralisme d'un côté, entre démocratie et représentation politique de l'autre, est donc le fait d'une reconceptualisation majeure de la démocratie qui s'effectue au XIX^e siècle, tant en France qu'aux États-Unis et Grande-Bretagne.

Pour comprendre cette reconfiguration, à la fois conceptuelle et sémantique, nous proposons d'examiner plus particulièrement les trajectoires britanniques du mot *democracy*. Trois raisons viennent appuyer cette décision. Premièrement, parce que le cas britannique met en exergue le paradoxe susmentionné. Au contraire des exemples états-uniens et français, la Grande-Bretagne offre l'exemple d'un pays mettant en place un gouvernement représentatif sans rupture révolutionnaire fondamentale¹⁸. Comment un État explicitement conçu comme une monarchie limitée et dont les bases institutionnelles sont posées dès 1688, en vient-il à être considéré comme démocratique ? Les extensions du suffrage qui ont lieu au XIX^e siècle suffirent-elles à expliquer cette transition ? Alors que la stabilité du cas britannique est souvent contrastée aux alternances révolutionnaires et conservatrices françaises, une analyse des trajectoires prises par le terme *democracy* offre la possibilité d'interroger cette dichotomie.

Deuxièmement, si l'historiographie française met de l'avant le rôle fondateur de l'événement révolutionnaire dans la modernité politique, décentrer

18. Si la *Glorious Revolution* de 1688 peut être considérée comme une rupture, elle conserve plus qu'elle ne bouleverse les institutions politiques représentatives mises en place précédemment.

le regard permet de mesurer l'influence britannique dans le développement du parlementarisme moderne¹⁹. Que cela soit de manière directe, à travers son Empire qui impose le modèle parlementaire de Westminster à plus d'une vingtaine de pays, ou par son émulation par d'autres nations, le système politique britannique s'impose comme un référent majeur au cours du XIX^e siècle. Comprendre comment ce régime parlementaire, lui-même en construction, en est venu à être associé à la *democracy* implique nécessairement de se pencher sur la trajectoire britannique.

Troisièmement, puisque les histoires eurocentrées de la démocratie campent constamment la Grande-Bretagne au sein d'une trinité démocratique originelle (avec les États-Unis et la France), il nous semblait important d'examiner les trajectoires du mot dans ce contexte. De plus, tandis que les cas états-uniens et français ont été marqués par la question républicaine, et son articulation avec la démocratie, la Grande-Bretagne est le seul de ces pays à avoir concilié la *democracy* avec un régime nominalement monarchique. En effet, alors que la tradition républicaine britannique du XVII^e siècle a été remise au goût du jour²⁰, il n'en reste pas moins que le XIX^e est marqué par la stabilité de ses institutions monarchiques. Comprendre la réconciliation entre *democracy* et l'établissement d'une monarchie constitutionnelle parlementaire implique nécessairement de se pencher sur la Grande-Bretagne.

Fondamentalement, cet ouvrage pose donc la question des différents sens pris par *democracy* sur le sol britannique entre 1770 et 1920. Il examine les dénnotations et connotations du terme, s'interroge sur la périodicité de ces changements, ainsi que sur les forces politiques qui manient le vocabulaire démocratique. De manière plus générale, il pose les oppositions à travers lesquelles la démocratie est comprise par ceux et celles qui la mobilisent. Ce faisant, nous cherchons à offrir de nouvelles perspectives sur la question démocratique à l'aune du cas britannique. L'expérience de la Grande-Bretagne permet de repenser certains aspects fondamentaux de l'histoire du mot *democracy* telle qu'elle a été écrite jusqu'à présent. Finalement, une telle étude contribue à une meilleure compréhension historique et philosophique, à la fois de la démocratie, mais aussi du « régime mixte » et par extension du gouvernement représentatif moderne.

Pour mener à bien cette enquête, nous nous sommes fortement inspirés de l'histoire conceptuelle allemande (*Begriffsgeschichte*), mais aussi de certaines approches contextualistes en histoire intellectuelle, souvent regroupée sous l'étiquette d'École de Cambridge²¹. Ce cadre théorique

19. Pour une défense de l'importance du parlementarisme comme catégorie de la pensée politique moderne, et la question du cas britannique, voir SELINGER William, *Parliamentarism: from Burke to Weber*, Cambridge, Cambridge University Press, 2019.

20. Voir le classique de POCOCK John G. A., *Le moment machiavélien*, Paris, Presses universitaires de France, 1997.

21. KOSELLECK Reinhart, *The Practice of Conceptual History: Timing History, Spacing Concepts*, Stanford, Stanford University Press, 2002 ; KOSELLECK Reinhart, *Futures Past: On the Semantics of Historical*

nous permet de poser quatre jalons importants concernant ce projet. Premièrement, sur la dimension spatiale de cette investigation, ensuite la relation entre langage et matérialité, la distinction entre concept et mot et finalement sur le cadre temporel choisi.

Sans présumer du caractère déterminant du contexte national, cette étude se concentre principalement sur la métropole britannique. Si les enjeux impériaux sont souvent pris en compte et que l'environnement géopolitique et les transferts internationaux jouent un rôle dans le récit, il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'un portrait partiel, limité à la Grande-Bretagne (une catégorie qui ne va pas de soi comme nous le verrons plus loin). À l'heure des histoires transnationales, croisées et globales²², un tel choix peut paraître quelque peu surprenant. Il s'explique principalement par deux raisons.

Un premier élément de réponse se retrouve dans la question de la traduction de concepts, particulièrement en pensée politique. Sans vouloir entrer ici dans les débats concernant les études de traduction, il semble important de souligner le fait que « par le biais de la traduction, chaque société acquiert et adapte certains des nouveaux concepts qu'elle emprunte pour répondre à des besoins, réels ou imaginaires²³ ». Que le concept provienne d'une langue antique (comme le terme grec « *demokratia* ») ou contemporaine²⁴, la réception d'un concept implique aussi sa traduction en des référents spécifiques. Sans affirmer que *democracy* perd son aspect universel au cours du XIX^e siècle, il est possible d'avancer que le sens du terme est plus homogène à travers l'Occident en 1750 (notamment à cause d'une culture classique commune) qu'en 1850, où les différentes traditions politiques nationales auront adapté celui-ci à leurs expériences historiques particulières. Si nous souhaitons donc analyser la progression des usages de *democracy* dans la pensée britannique, il apparaît nécessaire de concentrer notre attention sur ce cadre national.

Un second élément de réponse repose sur la place des enjeux locaux et nationaux dans le développement de la pensée politique occidentale et britannique particulièrement. En effet, Joanna Innes et Mark Philp mettent

Time, New York, Columbia University Press, 2004 ; RICHTER Melvin, *The History of Political and Social Concepts: A Critical Introduction*, Oxford, Oxford University Press, 1995 ; SKINNER Quentin, *Visions of Politics*, vol. 1/3, Cambridge, Cambridge University Press, 2002. Pour une présentation succincte en français des enjeux liés à ces différentes approches, voir BONIN Hugo et DUPUIS-DÉRI Francis, « Quelle approche pour quelle histoire des idées politiques ? », *Revue française d'histoire des idées politiques*, n° 49, avril 2019, p. 273-303, [https://doi.org/10.3917/rfhip.1.049.0273] ; SKORNICKI Arnault et TOURNADRE Jérôme, *La nouvelle histoire des idées politiques*, Paris, La Découverte, 2015.

22. BELICH James, DARWIN John, FRENZ Margret et al. (dir.), *The Prospect of Global History*, Oxford, Oxford University Press, 2016 ; MOYN Samuel et SARTORI Andrew (dir.), *Global Intellectual History*, Columbia University Press, 2013 ; PERNAU Margrit et SACHSENMAIER Dominic (dir.), *Global Conceptual History: A Reader*, Londres, Bloomsbury Academic, 2016.

23. RICHTER Melvin, « Introduction: Translation, the History of Concepts and the History of Political Thought », in Martin BURKE et Melvin RICHTER (dir.), *Why Concepts Matter: Translating Social Political Thought*, Leyde, Brill, 2012, p. 10.

24. ROSENBLATT Helen, *The Lost History of Liberalism*, Princeton, Princeton University Press, 2018.

le doigt sur un élément essentiel en affirmant que : « Ce qui comptait en fin de compte dans la pratique, c'était ce que les gens faisaient de ce qu'ils savaient (ou pensaient savoir). En fin de compte, les préoccupations locales et les circonstances locales ont eu le plus de poids²⁵. » Ceci est particulièrement vrai dans le cas de la Grande-Bretagne, puisque la fin du XVIII^e est une période de recomposition de l'élite politique britannique. Celle-ci, face à la crise provoquée par la perte des colonies américaines, va développer une identité « britannique » particulière – notamment construite en opposition à l'Europe et la France particulièrement²⁶. Par ailleurs, comme le souligne l'historien Richard Price, « les structures de l'État britannique ont été façonnées par la primauté du pouvoir et de la responsabilité au niveau local²⁷ ». En ce sens, il paraît plus fructueux de se concentrer sur le cas unique de la Grande-Bretagne, notamment parce que, malgré l'importance des interactions internationales dans l'évolution des concepts politiques, il semble bien que les considérations politiques locales aient eu préséance sur les influences étrangères. Somme toute, comme l'écrivent David Castiglione et Iain Hampsher-Monk, le fait que « la société politique ait coïncidé avec des communautés agissant à l'intérieur des frontières des États-nations donne une importance particulière à la manière dont le contexte national peut déterminer à la fois le rôle et la compréhension de la pensée politique et de son histoire²⁸ ». Bien entendu, si l'enquête porte principalement sur la Grande-Bretagne, nous convoquerons régulièrement les cas français et états-uniens, ainsi que d'autres exemples, afin de souligner à la fois convergences et divergences.

Il faut également souligner que l'emploi de la catégorie « Grande-Bretagne » peut apparaître problématique. Historiquement, le « *Kingdom of Great-Britain* » fait référence à l'entité politique résultant de l'union de l'Angleterre et du Pays de Galles avec l'Écosse en 1707, moment où les trois pays sont régis par un même souverain et Parlement. Cette dénomination disparaît en 1801, avec l'Acte d'Union qui donne naissance au « *United Kingdom of Great Britain and Ireland* », terminologie en vigueur jusqu'à l'indépendance partielle de l'Irlande au cours des années 1920. Même si la Grande-Bretagne et l'Irlande sont formellement liées durant la majeure partie du XIX^e siècle, il est plus heuristique de les traiter comme deux cas séparés. En effet, les différences culturelles et politiques entre les deux îles nécessitent une telle distinction : malgré cette union explicite, les forces politiques à

25. INNES Joanna et PHILP Mark, « Introduction », in Joanna INNES et Mark PHILP (dir.), *Re-imagining Democracy in the Age of Revolutions: America, France, Britain, Ireland 1750-1850*, op. cit., p. 6.

26. COLLEY Linda, *Britons: Forging the Nation, 1707-1837*, Londres, Pimlico, 2003 (3^e éd.), p. 24.

27. PRICE Richard, *British Society 1680-1880: Dynamism, Containment and Change*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 158.

28. CASTIGLIONE Dario et HAMPSHER-MONK Ian, « Introduction: The history of political thought and the national discourses of politics », in CASTIGLIONE Dario et Ian HAMPSHER-MONK (dir.), *The History of Political Thought in National Context*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, p. 17.

l'œuvre durant le XIX^e siècle sont rarement sur la même ligne de pensée, tant en termes de religion ou d'objectifs politiques, par exemple. Considérer l'Irlande comme la première colonie britannique fortement connectée à la métropole, mais jamais assimilée apparaît à ce titre plus judicieux²⁹.

Une fois le cadre géopolitique posé, examinons la question des rapports entre texte et contexte. En s'inspirant particulièrement ici de la *Begriffsgeschichte*, il est possible de considérer que les transformations dans l'usage du mot *democracy* doivent être comprises en relation avec leur contexte social. Plus spécifiquement, nous rejetons, tant une perspective idéaliste (où les termes évoluent indépendamment des conditions matérielles), qu'une lecture matérialiste (où le vocabulaire ne fait que refléter les changements socio-économiques). Comme l'exemple de la couleur bleue évoqué précédemment, nous posons que le langage est à la fois « un indicateur et un facteur de la réalité politique³⁰ ». Les acteurs et actrices politiques utilisent des mots pour décrire, interpréter, analyser et bien souvent transformer leur réalité. En parallèle, certains développements socio-économiques peuvent avoir un impact sur les mutations du langage. Comme mentionné, la capacité d'une société à fabriquer des teintes bleues encourage l'essor d'un vocabulaire particulier. De l'autre, l'amplification de ce lexique a des impacts substantiels : la maîtrise de la nomenclature relative au bleu rend possible des distinctions auparavant inconcevables. Cette position pousse donc à situer les évolutions de *democracy* examinées ici dans un contexte sociopolitique plus large – bien que, de par la nature du terme étudié, nous concentrons notre attention sur la sphère politique.

Troisième élément de référence : la relation entre concept et mot. Nous reconnaissons que l'idée de démocratie puisse s'exprimer par plusieurs mots ou expressions (comme république, gouvernement représentatif ou des termes plus abstraits, tels que liberté et égalité). Toutefois, nous adoptons dans le cadre de cet ouvrage une approche nominaliste : ce qui nous intéresse ici c'est le mot, le signifiant *democracy* en lui-même. Notre but est de comprendre comment ce vocable spécifique était utilisé par les acteurs et actrices ; ce qu'ils et elles faisaient en mobilisant un vocabulaire démocratique.

Autrement dit, bien qu'une distinction entre concept et mot soit difficile, nous considérons qu'une investigation centrée sur le terme est à la fois

29. KENNY Kevin, *Ireland and the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2006. Pour une analyse des trajectoires du mot *democracy* en Irlande, voir COLANTONIO Laurent, « "Democracy" and the Irish People, 1830-1848 », in Joanna INNES et Mark PHILP (dir.), *Re-imagining Democracy in the Age of Revolutions: America, France, Britain, Ireland 1750-1850*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 162-173 ; GILLEN Ultán, « Constructing Democratic Thought in Ireland in the Age of Revolution, 1775-1800 », in Joanna INNES et Mark PHILP (dir.), *Re-imagining Democracy in the Age of Revolutions: America, France, Britain, Ireland 1750-1850*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 149-161.

30. STEINMETZ Willibald, « A Code of its Own: Rhetoric and Logic of Parliamentary Debate in Modern Britain », *Redescriptions: Yearbook of Political Thought and Conceptual History*, vol. 6, n° 1, 2002, p. 88.

possible et souhaitable. Joanna Innes résume ainsi la nécessité de s'intéresser aux mots dans l'étude des idées politiques lors de son examen de l'évolution du terme « *reform* » :

« Je tiens à souligner qu'il n'est pas dans mon intention, en focalisant ici l'attention sur les mots, de confondre mots et idées. Il ne s'agit pas de suggérer que l'idée que les institutions, les pratiques ou les personnes peuvent être refondues ou améliorées doit être exprimée dans la terminologie de la « réforme » : bien sûr, cette idée pouvait être, a été et continue d'être exprimée de bien d'autres manières. Mais ces termes n'étaient pas non plus de simples descripteurs fonctionnels. Ils avaient des associations, qui changeaient en conséquence des changements d'utilisation et des changements dans le contexte plus large de l'utilisation. [...] *Si nous voulons comprendre ce que les contemporains faisaient en utilisant ces mots, nous devons, entre autres, être sensibles à leur histoire en tant que mots : au bagage qu'ils transportaient avec eux et à la façon dont ce bagage a changé*³¹. »

Ou encore, pour dire les choses de manière encore plus succincte, comme le fait Annabel Brett, nous devrions voir « l'usage de la langue comme constitutif de la pensée : Utiliser les mots d'une manière particulière dans un horizon linguistique particulier, c'est simplement "penser". Il n'y a pas de pensée derrière les mots³² ». C'est pourquoi, sans pour autant fétichiser le terme *democracy*, celui-ci sera fondamental à cette investigation. Cependant, afin d'éviter une compartimentation trop stricte, la signification de certains termes du champ lexical démocratique, tels que *monarchy*, *aristocracy*, *republic*, *people*, *representative* et *parliamentary* sera aussi étudiée.

Finalement, sur le choix du cadre temporel, en regard à l'importance du XVII^e siècle dans la modernité politique britannique et occidentale en général, il aurait pu être justifié d'étudier seulement les trajectoires du mot démocratie durant cette période. C'est d'ailleurs dans cette direction que s'est orientée une grande partie de la recherche³³. Bien que de tels travaux nourrissent cette investigation, il nous semble toutefois que le XIX^e siècle mérite que l'on s'y attarde aussi. Notamment, car c'est à ce moment que les enjeux liés à la représentation, l'inclusion ou encore l'égalisation prennent une importance capitale dans la question démocratique. C'est avec ces questions que le débat se poursuit encore aujourd'hui.

Considérant l'ampleur de la période à l'étude, nous avons toutefois effectué un découpage temporel. Partant du constat que c'est durant les

31. INNES Joanna, « "Reform" in English public life: the fortunes of a word », in Arthur BURNS et Joanna INNES (dir.), *Rethinking the Age of Reform, Britain 1780-1850*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 72. Nous soulignons.

32. BRET Annabel, « What is Intellectual History Now? », in CANNADINE David (dir.), *What is History Now?*, Londres, Palgrave, 2002, p. 117.

33. CUTTICA Cesare et PELTONEN Markku (dir.), *Democracy and Anti-Democracy in Early Modern England 1603-1689*, Leyde/Boston, Brill, 2019; CUTTICA Cesare, *Anti-Democracy in England 1570-1642*, Oxford, Oxford University Press, 2022.

moments de tensions et de crises que le sens des mots est le plus susceptible d'évoluer³⁴, l'analyse se concentre sur certains épisodes clefs de l'histoire politique britannique. Ainsi, même si notre investigation s'étend sur le long XIX^e siècle, soit à peu près de 1770 à 1920, nous avons canalisé notre attention sur les quatre épisodes suivants :

- I) La fin du XVIII^e siècle, soit de 1775 à 1801, une période qui englobe notamment la guerre d'indépendance états-unienne (1775-1783) et la Révolution française (1789-1799) au niveau international, marquée à l'échelle interne par les *Gordon Riots* (1780), la *Regency Crisis* (1789), les *English Jacobins* (1790-1800), ainsi que l'insurrection irlandaise de 1798 et l'Acte d'Union qui unit la Grande-Bretagne et l'Irlande (1801).
- II) Le second quart du XIX^e siècle, de 1827 à 1852. Débutant avec la fin du gouvernement de Lord Liverpool³⁵, cette période est marquée par le *First Reform Act* (1832) qui introduit des modifications substantielles au système parlementaire. Les mobilisations chartistes (1838-1852), ainsi que la lutte libre-échangiste contre les *Corn Laws* (1838-1846) dominent la scène politique en métropole. Au niveau international, la montée en puissance des États-Unis ainsi que le mouvement révolutionnaire européen de 1848 sont aussi des éléments influents.
- III) La fin du XIX^e siècle, plus précisément entre 1865 et 1890. Avec le *Second Reform Act* (1867) et le *Third Reform Act* (1884), cet intervalle se révèle décisif pour le parcours du mot *democracy*. C'est à cette époque qu'émerge le mouvement socialiste, tandis que l'entreprise impériale connaît un regain d'énergie (le fameux *Scramble for Africa* à partir de 1880). Cette période voit aussi la position d'hégémon international de la Grande-Bretagne être mise en difficulté par des puissances telles que les États-Unis et l'Allemagne.
- IV) Le début du XX^e siècle, soit de 1904 à 1914. Devenue une société capitaliste mature, la Grande-Bretagne doit alors faire face aux défis d'une expansion impériale importante, ainsi qu'à l'adoption de mesures sociales. En 1911, le *Parliament Act* assoit la domination des Communes et établit le régime parlementaire contemporain. Au niveau interne, ces années sont marquées par de forts mouvements suffragistes, socialistes et indépendantistes.

34. BOURKE Richard, « Enlightenment, Revolution and Democracy », *Constellations*, 15(1), janvier 2008, p. 13 ; DOW Douglas C., « Working with Concepts: Challenging the Language-Reality Dichotomy », in DVORA YANOW et PEREGRINE SCHWARTZ-SHEA (dir.), *Interpretation and Method: Empirical Research Methods and the Interpretive Turn*, Londres, Routledge, 2013 (2^e éd.), p. 72 ; FARR James, « Understanding Conceptual Change Politically », in Terence BALL, James FARR et Russell L. HANSON (dir.), *Political Innovation and Conceptual Change*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989, p. 30.

35. 1770-1828. Homme politique britannique, Premier ministre tory de 1812 à 1828.

À la suite d'un premier chapitre introductif visant à poser certaines bases historiques et conceptuelles, chacune de ces périodes fait l'objet d'un chapitre spécifique. L'étude de ces quatre moments permet à la fois une focalisation fine et précise sur des événements spécifiques ou des forces politiques particulières, tout en permettant de dégager une vue longitudinale des processus à l'œuvre durant ce long XIX^e siècle britannique. Ce faisant, c'est une triple trajectoire qui est mise en lumière. Premièrement, l'évolution des trois sens de *democracy*, entre régime politique, type de société et catégorie sociale. Deuxièmement, la parlementarisation de la notion de démocratie, via notamment le concept de régime mixte. Troisièmement, une mise en équivalence des catégories de démocratie et de peuple, après une longue période de tensions et d'oppositions.

Les trois sens de la démocratie

Au cours du long XIX^e siècle, trois sens dénotatifs principaux de *democracy* peuvent être distingués³⁶. Schématiquement, le mot *democracy* sert à désigner un régime politique populaire, une société égalitaire ou un groupe social. Si le premier sens est dominant dès la fin du XVIII^e siècle, les deux autres connaissent une croissance soutenue à partir des années 1840. Ce qu'implique chaque de ces significations est toutefois variable selon la période et les forces politiques en présence.

Ainsi, la *democracy* comme régime politique est, au début de notre investigation, marquée par des usages dissonants. Ceci est notamment dû au sens que l'on donne à l'idée de régime politique, élément sur lequel nous reviendrons. On observe néanmoins deux grandes tendances. Premièrement, *democracy* peut désigner des entités de petite taille, caractérisées par une participation politique directe – ici les références les plus fréquentes sont l'Athènes antique, les cités italiennes de la Renaissance et certains cantons suisses. Deuxièmement, le mot sert aussi à qualifier l'élément populaire et représentatif dans la constitution mixte britannique (les Communes). Comme nous le verrons, dans la théorie du gouvernement mixte, qui structure l'imaginaire politique britannique jusque dans les années 1860, les *Commons* peuvent être comprises comme incorporant des éléments démocratiques. Au cours du XIX^e siècle, si la première tendance se maintient, il est clair que se développe une association de plus en plus forte entre *democracy* et un régime représentatif électif caractérisé par le suffrage universel masculin. Progressivement, *democracy* dans son sens politique en vient à désigner les républiques états-uniennes et françaises, ainsi que

36. Nous reprenons et développons ici la typologie élaborée par INNES Joanna, PHILIP Mark et SAUNDERS Robert, « The Rise of Democratic Discourse in the Reform Era: Britain in the 1830s and 1840s », in Joanna INNES et Mark PHILIP (dir.), *Re-imagining Democracy in the Age of Revolutions: America, France, Britain, Ireland 1750-1850*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 114-128.

certaines colonies de peuplement britanniques (généralement le Canada et l'Australie, puis la Nouvelle-Zélande).

L'adéquation entre démocratie et égalité est aussi présente dès le début de la période étudiée, particulièrement suite à la Révolution française et l'influence d'Edmund Burke³⁷, qui lie de manière péjorative principe démocratique et égalitarisme. C'est cependant surtout à partir des années 1840 et à la suite des travaux d'Alexis de Tocqueville³⁸ que *democracy* comme type de société caractérisée par une égalité générale des conditions gagne en importance. Dans cet usage de *democracy* au sens de type de société, la forme du gouvernement, qu'il soit républicain, parlementaire ou même monarchique, importe peu. Ce qui compte c'est la dynamique égalitaire qui le sous-tend. Ici, les États-Unis mais encore une fois certaines colonies britanniques de peuplement (Australie, Canada et Nouvelle-Zélande) s'imposent comme des références. Celles-ci illustrent le fait que la forme de gouvernement est moins décisive que les conditions sociales. C'est dans ce sens de société égalitaire que *democracy* va être en premier appliqué de manière positive à la Grande-Bretagne, particulièrement à partir des années 1880. C'est aussi cette utilisation qui servira de dénominateur commun aux Alliés au cours de la Première Guerre mondiale.

Ces deux premiers sens de la démocratie, souveraineté populaire et égalité des conditions, ont été soulignés par la littérature secondaire et nous sont bien sûr familiers. C'est moins le cas du dernier usage, qui pose la démocratie comme identité sociale. En effet, en Grande-Bretagne, le mot *democracy*, notamment lorsqu'il est précédé de l'article *the*, signifie un groupe, généralement les couches populaires. Il qualifie ainsi « le peuple social », soit l'ensemble des classes subalternes opposées à l'élite. Par exemple, quand le Earl of Abingdon³⁹ déclare en 1781 à propos d'une loi que celle-ci est « destinée aux grands, et non aux petits, à l'aristocratie, et non à la démocratie⁴⁰ », il désigne par là le bas peuple. Tel que l'illustre cette citation, dans cet usage, le terme s'oppose souvent à *aristocracy*, là aussi pris dans son sens de groupe social.

Cet emploi, sous-estimé par l'historiographie, est particulièrement fascinant quand on s'intéresse aux acteurs et actrices politiques censés être au cœur d'un régime démocratique. Pour plusieurs Britanniques, il y a une

37. 1729-1797. Philosophe et homme politique irlandais, MP de 1765 à 1794. D'abord de tendance whig, il s'oppose fermement à la Révolution française dans les années 1790.

38. 1805-1859. Philosophe et homme politique français, député de 1839 à 1851, il est brièvement ministre des Affaires étrangères. Sur la réception britannique de son *Democracy in America* (1835, 1840), voir BONIN Hugo, « Friend or foe? British receptions of Tocqueville's Democracy in America, 1835-1885 », *British Politics*, 3 juin 2021, p. 1-19, [https://doi.org/10.1057/s41293-021-00182-8].

39. 1740-1799. Willoughby Bertie, 4^e Earl of Abingdon, aristocrate, philanthrope et auteur politique.

40. DEBRETT John, *The Parliamentary Register: Proceedings of the First Session of the Fifteenth Parliament*, vol. 4, Londres, J. Debrett, 1780, p. 300, « intended for the great, and not for the little; for the aristocracy, and not for the democracy ».

distinction forte entre *the democracy* et *the people*. Ce dernier est un acteur politique légitime, tandis que la première est au contraire synonyme de foule irrationnelle. De plus, la *democracy*, comme régime politique, est souvent plus associée à des groupes désignés de manière péjorative, comme la *populace* ou la *mob*. Un des enjeux récurrents des débats britanniques au cours du XIX^e siècle porte précisément sur la ligne entre « électeurs légitimes » et « masse abrutie », entre le *people* et la *democracy*. Les usages de démocratie dans le sens de groupe social, comme synonyme du peuple en opposition à l'élite, semblent diminuer fortement en importance à la suite de 1920, puisque l'expression est aujourd'hui pratiquement éteinte.

Ce triptyque de *democracy* comme régime politique, société égalitaire et catégorie populaire, ou plus succinctement, comme souveraineté, égalité et identité n'est pas seulement significatif pour sa valeur heuristique. Il l'est également car cette distinction souligne la forte dimension sociale du mot démocratie tout au long de cette période : la question démocratique ne peut faire l'économie d'une réflexion sur celle des inégalités – notamment économiques et symboliques. Or, comme l'affirme le politologue Samuel Hayat, « ces deux grandes catégories de signification du mot démocratique, politique et sociale, sont rarement pensées ensemble⁴¹ », alors que c'est justement cette hybridité de la démocratie qui fait en partie sa force. À ce *distinguo* politique/social, cet ouvrage ajoute un troisième point, celui de la *democracy* comme identité, qui permet de soulever de manière plus précise la question des acteurs politiques légitimes et du rapport entre démocratie et peuple.

Démocratie et Parlement : une association récente

Les débats actuels autour de l'idée d'une « crise de la démocratie », sur lesquels nous reviendrons en conclusion, se concentrent bien souvent sur les questions des rapports entre électorat et classe politique, entre personnes représentées et personnes représentantes. Cependant, l'idée que le régime représentatif, notamment dans sa forme parlementaire, lui-même soit l'incarnation du principe démocratique est rarement remise en question. Or, ce que révèle la perspective historique et conceptuelle adoptée ici, c'est bien la nature des rapports conflictuels entre *Democracy* et Parlement. Fondé sur des bases élitistes, le modèle parlementaire s'est développé dans son opposition à la fois à la monarchie absolue, mais aussi aux alternatives aristocratiques et surtout démocratiques.

En France, ce travail de relecture de la modernité politique a été lancé par l'ouvrage de Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif* (1995). Depuis, de nombreux travaux sont venus étayer et compléter son

41. HAYAT Samuel, *Démocratie*, Paris, Anamosa, 2020, p. 16.

interprétation⁴². Manin rappelle que les révolutions états-uniennes et françaises doivent être vues comme des moments à la fois antimonarchiques et antidémocratiques. Ces révolutionnaires cherchaient à fonder des régimes représentatifs sous forme républicaine, caractérisées par l'élection, et non pas des démocraties. Ce dernier terme étant associé à d'autres procédures d'attribution des responsabilités politiques que l'élection⁴³. Par ailleurs, dans son ouvrage, Manin distingue trois idéaux types du gouvernement représentatif : le parlementarisme, la démocratie des partis et la démocratie d'opinion. Or, le pays qui lui semble le mieux incarner le principe parlementaire tout au long du XIX^e siècle est justement la Grande-Bretagne.

Or, le cas britannique vient complexifier les interprétations proposées jusqu'à présent. Tout d'abord, car dans l'imaginaire politique britannique, on ne distingue pas d'opposition tranchée entre démocratie assemblée et démocratie représentative, ou encore entre tirage au sort et élection. Comme le démontre le chapitre 1, si quelques philosophes évoquent l'option du hasard ou des assemblées réunissant tous les citoyens, la plupart des autrices et auteurs ne voient pas systématiquement de concurrence entre *democracy* et élection. De manière plus générale, l'opposition entre démocratie directe et démocratie représentative est alors absente. Si les débats sur la représentation politique sont donc cruciaux en France et aux États-Unis, dans le cas britannique ils sont certes présents, mais un peu plus secondaires.

Ceci est notamment dû au fait que le vocabulaire démocratique s'inscrit dans un contexte politique marqué fortement par la théorie du gouvernement mixte (*theory of mixed government*). Réinterprétation moderne d'un principe antique – à savoir que chaque régime politique a ses défauts et qu'il faut donc équilibrer les pouvoirs – cette perspective fait de la Grande-Bretagne un modèle politique moderne, admiré à travers l'Europe. Chacun des trois régimes (monarchie, aristocratie et démocratie) étant incarné dans une institution distincte (Couronne, Lords et Communes), ce gouvernement mixte est vu à la fois comme stable et légitime. Contrairement à bien des pays européens, on retrouve donc une

42. La littérature est foisonnante, mais pour trois perspectives aux méthodes différentes, voir DUPUIS-DÉRI, *Démocratie*, *op. cit.* ; KURUNMÄKI Jussi, NEVERS Jeppe et VELDE Henk te (dir.), *Democracy in Modern Europe: A Conceptual History*, New York, Berghahn Books, 2018 ; ROSANVALLON, *La Démocratie inachevée*, *op. cit.*

43. Selon Dupuis-Déri, pour les révolutionnaires du XVIII^e, la démocratie est nécessairement assemblée. Pour Manin, elle est plutôt caractérisée par le recours au tirage au sort, en opposition à une élection vue comme aristocratique. Le cas suisse vient nuancer cette interprétation puisque l'élection et le tirage au sort étaient plutôt vus comme complémentaires et utilisés conjointement. Voir MELLINA Maxime, DUPUIS Aurèle et CHOLLET Antoine, *Tirage au sort et politique. Une histoire suisse*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2020. Par ailleurs, sur la réception contemporaine de Manin et la question du tirage au sort, voir HAYAT Samuel, « La carrière militante de la référence à Bernard Manin dans les mouvements français pour le tirage au sort », *Participations*, hors-série, 5 juin 2019, p. 437-451.

acceptation positive du mot *democracy*, dans une perspective représentative, en Grande-Bretagne et ce dès le XVIII^e siècle.

Cependant, il faut nuancer ce qui vient d'être dit : quand la démocratie est acceptée sur le sol britannique, c'est toujours parce qu'elle est équilibrée – ou plutôt contrebalancée – par des éléments monarchiques et aristocratiques. Le point d'achoppement porte sur les modalités de cet équilibre, sur la distinction entre *pure* et *limited democracy*. Comme le démontrent les chapitres III et IV, pour une bonne partie du XIX^e siècle, les débats entourant la question du suffrage universel portent moins sur les capacités politiques des potentiels électeurs⁴⁴ que sur les manières de limiter l'élément démocratique au sein du Parlement. Même, si évidemment la question des compétences politiques n'est pas totalement absente comme l'illustre la distinction entre peuple et populace sur laquelle nous reviendrons.

C'est en ce sens que la trajectoire britannique permet de mesurer le processus de parlementarisation de la démocratie qui se met en place alors. En sociologie historique, l'idée d'une parlementarisation de la vie politique fait référence à la transformation du répertoire d'actions de contestation qui a lieu dans les premières décennies du XIX^e siècle. Selon le sociologue Charles Tilly, durant cette période, les formes de protestation traditionnelles telles que les saisies collectives de céréales, la mise à sac de bâtiments, l'humiliation publique et plus généralement les violences physiques seront progressivement délaissées au profit de manifestations, de pétitions et de réunions publiques, actions qui semblent beaucoup plus familières⁴⁵. En parallèle, c'est de plus en plus le Parlement lui-même qui devient la cible des protestations et le dépositaire de la souveraineté politique, suite à l'effacement des structures locales de pouvoir ainsi que de l'institution monarchique.

Cette parlementarisation au cours du long XIX^e siècle est particulièrement visible au niveau des pratiques politiques, mais aussi des institutions⁴⁶. La Chambre des communes tout particulièrement prend une forme reconnaissable à la fois dans ses procédures, mais aussi dans sa composition, même s'il faut attendre le début du XX^e siècle pour ce processus soit complété⁴⁷. Cependant, cette parlementarisation est aussi visible au niveau conceptuel, et particulièrement dans ses rapports avec la démocratie.

44. Un sujet qui est alors crucial en France à la même époque. Voir ROSANVALLON, *La Démocratie inachevée*, op. cit., p. 119-126.

45. TILLY Charles, *Popular Contention in Great Britain, 1758-1834*, Londres, Paradigm Publishers, 2005. Ceci ne signifie pas que ces nouvelles pratiques politiques seront immédiatement vues comme légitimes ou légales. La reconnaissance juridique et sociale du droit de grève est ici un exemple flagrant.

46. À ce titre, l'inauguration du New Westminster Palace en 1846 peut être vue comme hautement symbolique. Voir QUINAULT Roland, « Westminster and the Victorian Constitution », *Transactions of the Royal Historical Society*, vol. 2, 1992, p. 79-104, [https://doi.org/10.2307/3679100].

47. IHALAINEN Pasi, ILIE Cornelia et PALONEN Kari (dir.), *Parliament and Parliamentarism: A Comparative History of a European Concept*, New York/Oxford, Berghahn Books, 2017.

C'est l'un des thèmes importants de cet ouvrage : l'assimilation, jamais linéaire, mais néanmoins fatidique, de la *democracy* au parlementarisme. Celle-ci se déroule en trois temps, ou plus précisément en deux oppositions et une réconciliation. Dans une première période allant des années 1770 à 1850, (chapitres II et III), la démocratie pure s'oppose au régime mixte britannique. Les étiquettes pour désigner ce dernier varient et évoluent : au XVIII^e l'idée d'une « *limited monarchy* » est plus présente, tandis que par la suite c'est celle de « *mixed government* » qui domine. La notion de régime mixte elle-même est aussi transformée : alors qu'au début ce sont les Lords et la Couronne qui sont pensés comme des contre-pouvoirs aux Communes, l'idée que ces dernières peuvent intégrer des représentants monarchiques et aristocratiques en son sein progresse. Toujours est-il que la démocratie est alors pensée comme une assemblée dominée par des éléments démocratiques, généralement issus de ou représentant la foule, et sans contre-pouvoirs.

Dans un deuxième temps, le modèle du gouvernement parlementaire tend à se substituer au régime mixte, la démocratie étant toujours vue comme un contre-modèle – ou en tout cas inadapté au contexte britannique. Typique des interrogations du XIX^e siècle, le régime parlementaire cherche alors à assurer une représentation arithmétique et non proportionnelle des classes sociales⁴⁸. Encore une fois, les associations de la *democracy* avec les classes populaires tendent à la disqualifier, car elle se rendrait coupable d'une « législation de classe » à l'avantage de ses dernières. Toutefois, la progression de l'idée d'une société britannique, de la démocratie dans son sens social, va pousser certaines forces politiques à s'appropriier plus fortement le vocabulaire démocratique (chapitre IV).

Finalement, une réconciliation – précaire et peu conceptualisée – se met en place entre démocratie et parlementarisme au tournant du XX^e siècle. Si les critiques envers le gouvernement représentatif continuent de fuser (notamment suite à l'émergence des partis de masse), peu de forces politiques contestent la légitimité du régime démocratique. Comme l'explore le chapitre V *via* une analyse du mouvement suffragiste, la question devient dès lors de savoir comment réaliser une « *true democracy* », la réponse à cette interrogation étant toujours ouverte de nos jours. Preuve toutefois que les termes de la question évoluent, la démocratie est à présent vue comme l'incarnation politique du peuple, interprétation qui n'allait pourtant pas de soi comme nous allons le voir.

48. C'est-à-dire une représentation qui donnerait un poids politique égal aux trois grandes catégories de la population britannique (classes populaires, classes moyennes, élite) et non proportionnel à leur nombre de membres (beaucoup plus important pour les premières que les autres).

Le peuple et la démocratie : de l'hostilité à l'harmonie

De par son étymologie, on associe spontanément la démocratie au « pouvoir du peuple ». Si le premier élément de cette définition peut poser problème, c'est sur la question du second terme qu'achoppent les débats britanniques. Plus précisément, pour une bonne partie des forces politiques en présence, il s'agit de départager qui peut prétendre au titre d'acteur politique légitime : une multitude « démocratique » ou un peuple « constitutionnel ». Ce que révèle cette investigation est donc plutôt l'hostilité initiale des rapports entre *democracy* et *people*. Antagonisme, qui dans le cadre de la parlementarisation progressive mentionnée, est peu à peu atténué pour finalement disparaître au tournant du xx^e siècle.

La notion de peuple est bien sûr centrale à la pensée politique moderne. D'un point de vue conceptuel, on peut généralement en distinguer trois acceptations : le peuple social (ou le bas peuple), le peuple politique (ou souverain) et le peuple national⁴⁹. Cependant, tant dans la pensée politique moderne que contemporaine, on dénote une pluralité des « noms du peuple » : peuple souverain, populace, plèbe, classe, nation ou encore population⁵⁰. Or, dans l'imaginaire politique britannique, qui hérite des catégories de la philosophie classique, il existe une forte distinction entre peuple et populace (entendue comme le bas peuple).

Plus spécifiquement, nombre d'auteurs vont associer la *democracy* à la foule, la populace ou la *mob*. Difficilement traduisible⁵¹, ce dernier terme évoque certes le bas peuple, mais aussi une idée de mouvement et de contestation. Selon Peter Linebaugh, il s'agit d'un mot inventé par les élites britanniques au cours du xviii^e siècle, à partir d'une abréviation de *mobile vulgus*, pour désigner les foules émeutières en mouvement⁵². Pour Cesare Cuttica, le propre de la pensée antidémocratique du xvii^e siècle (qu'elle soit républicaine ou monarchiste) est de considérer l'inclusion politique de la « *rabble* » (racaille, populace) comme impossible⁵³. En ce sens, la démocratie, comme régime politique n'est tant définie comme gouvernement du peuple, que comme le règne du bas peuple, de la *populace*, la *mob*, la *plebs*⁵⁴,

49. KERVÉGAN Jean-François, « Peuple », in *Dictionnaire de philosophie politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1998, p. 461-463.

50. BERNS Thomas et CARRÉ Louis, « Présentation : Le nom de peuple, les noms du peuple », *Tumultes*, n° 40, 2013, p. 13-24.

51. Dans le contexte états-unien, la *mob* évoque aussi la mafia.

52. LINEBAUGH Peter, *The London Hanged: Crime and Civil Society in the Eighteenth Century*, Londres, Verso, 2006 (2^e éd.), p. 38.

53. CUTTICA Cesare, « Popularity in Early Modern England (ca. 1580-1642): Looking Again at Thing and Concept », *Journal of British Studies*, 58(1), janvier 2019, p. 1-27, [<https://doi.org/10.1017/jbr.2018.173>].

54. Si elle côtoie la notion de *plebs*, la *mob* ne s'y confond pas nécessairement. Sur la question de la plèbe, notamment chez les *English Jacobins*, voir BREAUGH Martin, *L'expérience plébéienne. Une histoire discontinuée de la liberté politique*, Paris, Payot, 2007.

la *rabble*, la multitude – bref de l’ochlocratie (le règne de la foule). Dans le contexte britannique, il est clair que la signification du mot *democracy* comme catégorie sociale, évoquée ci-dessus, renforce les connotations égalitaristes du terme, mais aussi cette association entre démocratie et foule, tous deux jugés instables et illégitimes.

À l’inverse, le peuple, lui, est considéré comme un acteur politique légitime – dans le cadre de certaines limites. Au XVIII^e siècle, les références positives au peuple, et notamment à son rôle fondateur, sont multiples parmi les différents langages politiques de l’époque. Cependant, tel que le démontrent les chapitres I et II, ce peuple est loin d’être considéré comme autonome sur le plan politique : la représentation est ainsi souvent présentée comme nécessaire pour sauvegarder la stabilité de l’État. Comme nous le verrons, notamment dans les chapitres III et IV, au XIX^e siècle, les tentatives d’élargissement du droit de vote, quand elles ne portent pas sur la question des contre-pouvoirs, buttent souvent sur la catégorisation des critères de peuple. Celui-ci est très souvent entendu comme les *middling sort*, les classes moyennes, considérées à la fois comme plus compétentes, mais aussi plus rationnelles et représentatives de l’intérêt général que leurs contreparties aristocratiques et démocratiques.

L’antagonisme entre une multitude démocratique et un peuple constitutionnel se résorbe au début du XX^e siècle, alors que peuple-politique et peuple-social tendent de plus en plus à se superposer. Ici, l’acception de *democracy* dans le sens de société égalitaire semble jouer un rôle crucial. L’idée que la Grande-Bretagne devient une société sans distinction de rang – même si celles de classes demeurent – permet de brouiller la distinction entre *the people* et *the democracy*. Par ailleurs, comme l’examine le chapitre V à travers le cas du mouvement suffragiste britannique, ceci n’implique pas que les luttes conceptuelles autour de la démocratie soient terminées. Bien au contraire, si une bataille s’achève alors, la guerre autour du mot *democracy* continue de faire rage autour de nous.



Pour terminer, mentionnons que cet ouvrage fait sienne la vision de l’anthropologue James C. Scott, selon qui l’histoire « est la discipline la plus subversive parce qu’elle nous révèle comment les choses que nous tenons pour évidentes sont réellement advenues⁵⁵ ». Trop souvent, des notions telles que modernité, démocratie, représentation, peuple et parlement sont mises en équivalence. Nous verrons que ces soi-disant évidences sont loin d’être aussi limpides qu’on peut le croire.

55. SCOTT James C., *Homo Domesticus: Une histoire profonde des premiers États*, Paris, La Découverte, 2019 (2017), p. 20.

« "At the sound of the new word spoken" », Hugo Bonin
ISBN 978-2-7535-9518-77 Presses universitaires de Rennes, 2024, www.pur-editions.fr